



INSCRIPTION

2025-2026

ROYAL
IV
BRUSSELS

Les arriérés de paiement éventuels devront avoir été apurés avant toute nouvelle inscription
Les demandes d'étalement éventuelles doivent être formulées et motivées puis acceptées par le club avant les dates d'échéance
Le non-respect d'un accord entraîne d'office son annulation et les soldes encore dus en deviennent immédiatement exigibles

!!!! (RÉ)INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS/TES !!!!

Joueur/se ☐

Coach ☐

Délégué/e ☐

Nom : **Prénom** :

Adresse : **n°** : **Boîte** :

Code postal : **Commune** :

Genre : F ☐ M ☐ **Taille** : ... m **Lieu/Date naissance** :, le / /

Nationalité : **Numéro national** : -

Gsm : / **E-mail** : @.....

Club 2024-2025 : **Equipe** :

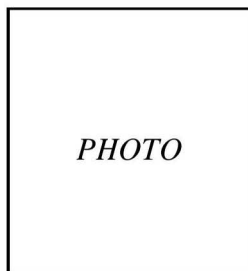
Niveau Basket : confirmé ☐ moyen ☐ débutant ☐ **N° AWBB** :

Responsable (papa, maman ou tuteur légal)

Nom : **Prénom** :

Gsm 1 : / **E-mail 1** : @.....

Gsm 2 : / **E-mail 2** : @.....



Signature responsable (si mineur/e)

Signature membre

FICHE D'INSCRIPTION À TRANSMETTRE

par poste, e-mail, whatsapp 0483 680 482

ou à déposer au Bureau RIVB ou au Poste de garde du Palais du Midi

Acompte 100 € : ☐

Certificat médical : ☐

Copie carte d'identité : ☐

Date d'inscription :/...../2025

bcroyal4@live.be

e a winner
e.brussels



www.royal4brussels.be

asbl-vzw

Awbb 1423

Palais du Midi – Zuidpaleis Rue R. van der Weydenstraat 3 /3 1000 Bruxelles-Brussel

Compte : BE75 7370 4321 4351

Infos : Manager NAGY 0483 680 482



BASKETBALL

ROYAL
IV
BRUSSELS

INSCRIPTION **2025-2026** CONDITIONS

*Les arriérés de paiement éventuels devront avoir été apurés avant toute nouvelle inscription
Les demandes d'étalement éventuelles doivent être formulées et motivées puis acceptées par le club avant les dates d'échéance
Le non-respect d'un accord entraîne d'office son annulation et les soldes encore dus en deviennent immédiatement exigibles*

TABLEAU DES COTISATIONS

<u>Provinciaux</u> :	320,00 €	sur base de 2 entraînements semaine et matchs officiels
<u>Régionaux/Nationaux</u> :	400,00 €	2 entraînements + 1 spécifique et matchs officiels
<u>Initiation</u> (éventuellement) :	270,00 €	2 entraînements par semaine / sans match officiel
<u>Baby</u> :	200,00 €	2 entraînements par semaine

Y compris frais AWBB (valeur 35 €) et pack d'équipements d'entraînement (45 €) inclus dans toute cotisation

En cas de perte, une nouvelle pièce pourra être fournie (15 €/pc ou 45 € le pack complet)

Récapitulatif

<u>Catégories</u>	<u>Compétition</u> Rég/Nationaux	<u>Compétition</u> Provinciaux	<u>Initiation</u> (éventuellement)
Seniors (Dames et Messieurs)	150 € (sauf dispense)		
Jeunes (Garçons et Filles)	400 €	320 €	270 €
Baby			200 €

Echéances et modalités de paiement :

- A l'inscription (fiche obligatoire) : 100 € (obligatoires pour que l'inscription soit prise en compte)
- **Avant toute activité** 50 % de la cotisation
- Pour le 03/11/2025 (fin Congé Automne/Toussaint) → solde de la cotisation
- L'inscription ne sera effective que si l'acompte est payé (aucun remboursement, sauf accord club)

Réductions :

- 10 % si paiement de la totalité avant le 31/05/2025
- 25 € pour le 2^{ème} enfant
- 50 € pour le 3^{ème} enfant et les suivants

Les paiements se feront de préférence sur le compte « Royal IV Brussels » **KBC BE75 7370 4321 4351**
ou par carte soit en liquide au Bureau Taverne aux heures d'ouvertures (*en communication nom + prénom du membre*)

!!!! (RÉ)INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS/TES !!!!

bcroyal4@live.be

e a winner
e.brussels



www.royal4brussels.be

asbl-vzw

Awbb 1423

Palais du Midi – Zuidpaleis Rue R. van der Weydenstraat 3 /3 1000 Bruxelles-Brussel

Compte : BE75 7370 4321 4351

Infos : Manager NAGY 0483 680 482



INSCRIPTION

2025-2026

ROYAL
IV
BRUSSELS

Les arriérés de paiement éventuels devront avoir été apurés avant toute nouvelle inscription
Les demandes d'étalement éventuelles doivent être formulées et motivées puis acceptées par le club avant les dates d'échéance
Le non-respect d'un accord entraîne d'office son annulation et les soldes encore dus en deviennent immédiatement exigibles

!!!! (RÉ)INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS/TES !!!!



CERTIFICAT MEDICAL

Saison 2025 – 2026

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.
Fait à, le
Identification du médecin Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.
Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

✂

CERTIFICAT MÉDICAL 2025-2026

obligatoire pour pouvoir jouer un match officiel

(peut être signé, par un médecin, à partir du 1^{er} avril 2025)

SIGNATURE(S) DU MEMBRE (+ CELLE, SI NÉCESSAIRE, D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL)
OBLIGATOIRE(S) EN BAS DU CERTIFICAT, SOUS LE PARAGRAPHE « DOPAGE »